

à Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissements secondaires et techniques
à Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement Primaire et de l'Enseignement technique

Comme vous le savez, la réalisation du programme de travaux neufs est retardée chaque année dans les localités où nous ne disposons pas de parcelles de terrain acquises à l'avance.

Il est donc nécessaire de se préoccuper, dans le cadre de prévisions rationnellement établies, d'acquérir par achat, échange ou donation, les terrains qui seront par la suite indispensables à l'édification d'établissements scolaires à plus ou moins lointaine échéance. C'est pourquoi je sollicite l'inscription d'un crédit plus important que les années précédentes au budget de 1949.

Je vous prie, en conséquence, de profiter de toute occasion qui vous sera offerte pour rechercher, soit personnellement lors de vos tournées d'inspection, soit par l'intermédiaire des Directeurs d'écoles, des amis de l'école ou des parents d'élèves, des emplacements pouvant convenir à la création de nouveaux établissements scolaires ou à l'agrandissement de ceux qui existent, en tenant compte des éléments d'appréciation suivants :

- pourcentage dans chacune des localités de votre circonscription, ou (s'il s'agit d'établissements d'Enseignement secondaire ou technique) dans la ville où vous habitez, des élèves scolarisés par rapport aux élèves scolarisables,

a) à la date d'aujourd'hui

b) dans un délai de 10 années, si l'on en juge par le développement de la population de ces Centres dans l'intervalle des deux derniers recensements.

- considérations d'ordre économique ou social, pouvant influencer sur ces prévisions au profit de tel Centre et éventuellement au détriment de tel autre.

- créations éventuelles de Cours Complémentaires, établissements techniques ou secondaires qui seraient la conséquence d'un développement de la scolarisation dans le cycle primaire.

Je ne me dissimule pas les lacunes et les imperfections de prévisions établies sur des bases forcément approximatives. Mais dans un travail de cet ordre l'important est de fixer, avec la marge d'erreurs à laquelle nous ne saurions nous soustraire, un ordre de grandeur de nos besoins. C'est pourquoi, sans attendre les réunions auxquelles vous serez conviés pour l'établissement d'un plan aussi rationnellement étudié qu'il nous sera possible, je vous prie de songer dès maintenant à un programme d'acquisitions de terrains sur les bases ci-dessus indiquées.

Vous recevrez prochainement pour vous aider dans cette tâche, dont je mesure toutes les difficultés, les documents de base suivants, qu'il vous sera possible de compléter vous-mêmes par d'autres éléments de documentation :

- Bulletin du Service Tunisien des Statistiques (2ème trimestre 1947)
- Le problème démographique Nord Africain par Louis CHEVALIER.
Presses universitaires de France - Travaux et documents - Cahier n° 6
- Perspective relative à la population musulmane de l'Afrique du Nord par
L. HENRY (Revue Population année 1947 n° 2 pages 267 à 280).

Dans le cadre de ces considérations, je vous demande donc de me proposer l'acquisition des terrains à bâtir qui vous sembleront devoir être nécessaires en distinguant dans vos propositions les terrains

- domaniaux,
- à échanger,
- à acheter,
- pouvant faire l'objet d'un don.

Dans les Centres où des Directeurs d'établissements secondaires ou techniques auront été appelés à faire des propositions en même temps que des Inspecteurs de l'Enseignement primaire, je demande que les résultats de la prospection effectuée par chacun d'eux soient confrontés localement pour l'établissement de propositions conjointes, afin d'éviter des redites, des contradictions ou des différences dues à une information insuffisante et que cet examen pourrait utilement compléter.

Vous voudrez bien trouver ci-joint une provision d'imprimés préparés par le Service des Domaines et qu'il conviendra de remplir pour chaque proposition d'acquisition de terrain./.

TUNIS, le 24 Novembre 1948

Lucien PAYE.